



Formation de Planificateur Financier - AF



Session
Octobre
2026

AF Formation - Académie de Formation Financière SNC
Rue Centrale 14, 3963 Crans-Montana
027 510 22 52
info@af-formation.ch

Sommaire

1. Présentation de la formation		P.01
2. Les modules de la formation		P.02
3. Plan détaillé des cours		P.03
4. Encadrement académique		P.06
5. Tarifs et modalités de paiement		P.07
6. Processus d'inscription		P.08



Formation de Planificateur Financier

Nouvelle réglementation

À partir du **1er janvier 2026**, le diplôme de **Conseiller financier IAF** ne permet **plus de s'enregistrer** auprès de la **FINMA** (intermédiaires non liés) ni auprès de l'organisation professionnelle **AFA** (intermédiaires liés).

Afin d'anticiper cette évolution réglementaire, **nous avons conçu** des parcours de formation adaptés à vos objectifs, vous **permettant** d'obtenir les compétences et les certifications nécessaires pour **vous inscrire** comme Conseiller **LSFin** et Intermédiaire **FINMA/AFA**.

Les atouts de notre formation

-  **Vision globale** : Financement, Prévoyance, Patrimoine, Assurances
-  Cours **100 % en ligne** pour une flexibilité maximale
-  Durée : **8 mois**
-  Reconnu par la **FINMA** (*intermédiaire d'assurance non lié*)
-  Reconnu par l'**AFA** (*intermédiaire d'assurance lié*)
-  Reconnu par les registres des conseillers **LSFin**

Les modules de la formation



Intermédiaire d'assurance AFA (toutes branches)

-  Compétences et connaissances générales
-  Assurance-maladie complémentaire
-  Vie
-  Non-Vie



Conseiller financier diplômé IAF (usage de l'équivalence AFA)

-  Immobilier
-  Patrimoine y compris LSF
-  Prévoyance
-  Assurance (équivalence AFA)
-  Conseil financier oral

Plan des cours



Horaires et planning - Session Octobre 2026

Les cours sont dispensés :

Du mercredi 7 octobre 2026 au samedi 15 mai 2027



Tous les mercredis de 17h00 à 20h00



Tous les samedis de 08h00 à 12h00

Jours sans enseignement :



Fêtes de fin d'année : du 21 décembre 2026 au 3 janvier 2027



Vacances de Pâques : semaine du 29 mars 2027

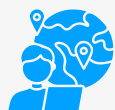


Fête du Travail : samedi 1er mai 2027



Semaine du 4 janvier 2027 :

Période réservée à la finalisation des examens AFA



Tous nos **cours** sont dispensés exclusivement **en visioconférence** et sont bien entendu **100 % interactifs**



192 h d'enseignement

Plan des cours



Première partie de la formation

Intermédiaire d'assurance AFA :



Introduction :

Mercredi 7 octobre 2026



Compétences et connaissances générales :

Du samedi 10 octobre 2026 au samedi 24 octobre 2026



Non-vie :

Du samedi 24 octobre 2026 au samedi 14 novembre 2026



Assurance-maladie complémentaire :

Du mercredi 18 novembre 2026 au samedi 21 novembre 2026



Vie (Prévoyance) :

Du samedi 21 novembre 2026 au samedi 19 décembre 2026



Examens AFA :

Semaine du 4 janvier 2027

Prévue pour compléter les examens AFA



Vous aurez la possibilité de passer les examens AFA avec une grande flexibilité. Toutefois, pour des raisons d'organisation, nous vous recommandons de les terminer avant le 11 janvier 2027.

Pour votre information, le seul prérequis pour bénéficier de l'équivalence en assurance AFA pour les examens de conseiller financier IAF est de réussir le module Non-Vie avant la date limite d'inscription aux examens IAF. Les inscriptions pour la session de juin sont possibles entre le 1er janvier 2027 et le 29 janvier 2027.

Plan des cours



Deuxième partie de la formation Conseiller financier diplômé IAF :



Introduction

Mercredi 13 janvier 2027



Droit et fiscalité :

Du samedi 16 janvier 2027 au samedi 23 janvier 2027



Financement Immobilier :

Du mercredi 27 janvier 2027 au mercredi 17 février 2027



Patrimoine :

Du samedi 20 février 2027 au samedi 27 mars 2027



Prévoyance (déjà abordé dans la partie AFA) :

Du samedi 27 mars 2027 au mercredi 7 avril 2027



Préparation aux examens :

Du samedi 10 avril 2027 au samedi 15 mai 2027



Examens écrits IAF :

Du 31 mai au 2 juin 2027

Examen oral IAF :

Le 14 ou le 15 juin 2027



L'unique condition pour bénéficier de l'équivalence en Assurance AFA pour les examens de Conseiller financier IAF est de valider le module Non-Vie AFA avant la date limite d'inscription pour les examens IAF. Les inscriptions pour la session de juin 2027 sont ouvertes entre le 1er janvier 2027 et le 29 janvier 2027.

Encadrement académique



Une équipe de formateurs hautement qualifiés

Notre formation est encadrée par des professionnels expérimentés du secteur financier, actifs depuis de nombreuses années dans les domaines de la gestion de patrimoine, de la fiscalité, de l'investissement et du conseil financier.

Tous nos formateurs exercent ou ont exercé des fonctions à responsabilités (direction de cabinet, gestion de fortune, family office, conseil stratégique) et disposent d'une solide expérience terrain. Leur approche pédagogique repose sur une double compétence : une formation académique approfondie et une pratique concrète du marché financier actuel.

L'accent est mis sur la transmission de compétences applicables, structurées et directement mobilisables dans un cadre professionnel.



Formations et certifications de nos formateurs

Les intervenants de la formation disposent notamment des titres et certifications suivants :

- *Expert en finance avec diplôme fédéral*
- *Économie et gestion d'entreprise (HEC St. Gall)*
- *Certified International Wealth Manager (CIWM)*
- *Bachelor & Master en droit*
- *Économiste bancaire*
- *Conseiller financier (IAF)*
- *Intermédiaire en assurance (AFA)*



Cette complémentarité de parcours académiques et de spécialisations professionnelles garantit un encadrement rigoureux, structuré et aligné avec les standards les plus élevés du secteur financier.

Tarifs et modalités

Prix de la Formation de **Planificateur Financier**



CHF 5990.- (net)

Si vous souhaitez ne suivre qu'une partie de la formation

Prix du module **Intermédiaire d'assurance AFA**
(toutes branches)



CHF 3000.- (net)

Prix du module **Conseiller financier diplômé IAF**
(sans usage des équivalences AFA)



CHF 5500.- (net)



Les modalités de paiement sont les suivantes :

Un premier paiement de 50% du montant de la formation est à régler au plus tard avant le premier jour du cours, et le solde devra être payé avant le début de la deuxième partie de la formation.

Processus d'inscription



La **deadline** pour l'**inscription** à la session d'Octobre 2026 est fixée au **1er octobre 2026**.



Pour vous inscrire, veuillez remplir le formulaire d'**inscription** disponible **sur notre site**, en y indiquant les informations requises et en sélectionnant la formation souhaitée.

Formulaire d'inscription



Une fois votre **inscription traitée**, nous vous confirmerons votre place dans la formation **au plus tard 5 jours ouvrables avant le début** de celle-ci. À ce moment-là, nous vous enverrons également la facture correspondante



Veuillez noter que les **places** sont **très imitées**, et les inscriptions seront validées selon le principe du premier arrivé, premier servi.



Si vous avez la moindre question, n'hésitez pas à nous contacter par e-mail à l'adresse suivante : **info@af-formation.ch**